

■ **Les Pergolas S.A. Fribourg**, à Fribourg, acquisition et vente, location et fermage de ses propres immeubles. (FOSC du 18.07.2001, p. 5514). Selon procès-verbal authentique de l'assemblée générale du 20.03.2003 et contrat de fusion du 18.02.2003, la société est dissoute sans liquidation, au sens de l'art. 748 CO, par le fait que S.I. Condéminaz S.A., à Romont (FR) en reprend l'actif et le passif.
Journal no 1469 du 28.03.2003
(00934176 / CH-217.0.130.092-7)